



# Conseil Municipal

lundi 18 septembre  
2023 à 20H30

# Ordre du jour

- R00**                      Approbation dernier compte rendu & point engagements signés par le maire

---

- R01**                      Délibération paiement des frais de déplacement de Xavier LABAT

---

- R02**                      Délibération tarification de la salle des fêtes et de ses annexes

---

- R03**                      Information travaux et visite de la salle des fêtes

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

# R00- Dernier compte rendu et point engagements signés

Le maire fait lecture du dernier compte rendu.

Il lance le débat et propose de passer au vote



# Engagements signés

Avenants au marché électricité pour un total de 5 554,00 € et 2 651,00 € HT

Avenant au marché charpente pour un montant de 2 459,10 € HT

## Ouverture du débat

Le maire lance le débat

Pas de commentaire de la part des élus

# R01- Délibération

## Déplacement de Xavier LABAT

Le maire informe l'assemblée de la nécessité de délibérer sur le montant du remboursement des frais de déplacements engagés par l'employé communal Monsieur Xavier LABAT.

Le maire fait le détail de ceux-ci et propose d'en délibérer



## Ouverture du débat

Le maire lance le débat

Pas de commentaire / vote à l'unanimité

# R02- Délibération

## Tarification de la salle des fêtes et de ses annexes

Le maire indique à l'assemblée que face à la future ouverture de la salle des fêtes, il est nécessaire de fixer dorénavant le montant de location du complexe.

Il rappelle les conditions actuelles :

- tarif aux locaux sans limitations annuelles pour 50 €
- tarif externe 250 €



## Ouverture du débat

Le maire lance le débat tel que :

Le maire propose de découper la possibilité de location en 3 parties (concernant la salle des fêtes)

Une partie salle principale avec salle traiteur et cuisine

Une salle associative 1

Une salle associative 2

Il propose au conseil municipal d'y réfléchir et d'entériner lors d'un prochain conseil municipal le prix de la location.

L'ensemble des élus accepte cette proposition.

# QUESTIONS DIVERSES

- Pas de questions diverses

Le conseil municipal est levé à 22H30

**Le secrétaire,  
Jean-Luc DELLA VEDOVE**

